

XXIII.

M. de Maisonneuve arrive à Québec et repasse aussitôt en France.

Cependant M. de Maisonneuve, ayant terminé les affaires qui l'avaient appelé en France, se mit en mer, et arriva à Québec le 20 septembre 1646, trois jours avant M. de Répentigny. Celui-ci était parti de la Rochelle sur le navire appelé *la Marquise*, que le Roi avait prêté pour le conduire en Canada ; et la lettre de ce prince sur ce sujet fait assez connaître l'esprit de piété qui animait alors la Cour de France : " Voulant, dit le Roi, contribuer autant qu'il m'est possible, au bien et à l'avantage de la Nouvelle-France, à peupler ce pays, à y faire enseigner la Foi et l'Évangile de Notre-Sauveur, j'ai résolu, par l'avis de la Reine régente, madame ma mère, de prêter l'un de mes vaisseaux, nommée *la Marquise*, qui est maintenant au port de la Rochelle, avec ses agrès, canons et munitions, pour faire un voyage au dit pays, durant la présente année." Mais à Québec, M. de Maisonneuve reçut une lettre de M. de La Dauversière, qui lui apprit que, depuis son départ de la France, son beau-frère avait été assassiné ; que sa propre mère songeait à passer à de secondes noces ; et que, ce dessein devant être ruineux pour sa famille, il eût à repasser incontinent en France pour en empêcher l'exécution. Jugeant alors que ce voyage était nécessaire, il résolut de repartir, par le retour des vaisseaux ; et, pour ne pas affliger trop vivement les colons de Villemarie, par une nouvelle séparation, il ne remonta pas à Montréal, et se contenta de leur écrire, en s'efforçant de les consoler le mieux qu'il put, par l'assurance qu'il leur donna de son retour l'année suivante. Dans le séjour qu'il fit à Québec, en attendant le départ des navires, il acheta, le 12 octobre, au nom de M. de Fancamps, tous les biens que madame de la Peltrie avait encore en France (1), et termina quelques affaires d'intérêt, que les Associés de Montréal avaient avec M. Pierre de Puiscaux, dont on a parlé.

XXIV.

Fin de M. de Puiscaux. Reconnaissance de MM. de Montréal pour ce bienfaiteur.

Ce vieillard, qui s'était joint à la Compagnie de Montréal avec tant de dévouement et de bonheur, étant ensuite devenu paralytique et affaibli de cerveau, se mit au bout de quelques années, à redemander à M. de Maisonneuve ce qu'il avait donné à la Compagnie, alléguant qu'il voulait repasser en France et s'y faire traiter. Une telle demande eût pu surprendre tout autre que M. de Maisonneuve ; mais, toujours semblable à lui-même, ce cœur si noble et si élevé, lui fit cette réponse bien digne de lui :

(1) C'étaient la métairie de Saint-Barthélemy, située dans la paroisse de Corbye, proche d'Alençon ; le fief d'Harinvillers, dans les paroisses de Saint-Aubin et Coulonges, consistant en rentes seigneuriales ; enfin les terres de Launay et de Sonches, dans la paroisse de Saint-Aubin ; le tout pour la somme de vingt-trois mille livres.